

L'aide médicale de l'Etat (Ame) reste indispensable aux yeux des Français

<https://fr.yougov.com/news/2019/12/19/l-AME-reste-indispensable-aux-yeux-des-francais/>

You gov – décembre 2019

L'aide médicale de l'Etat (Ame) permet aux personnes en situation irrégulière d'accéder aux soins médicaux et hospitaliers.

Les Français sont favorables à ce type d'aides

Plus d'un Français sur deux (53 %) est favorable à l'Ame, un chiffre qui grimpe même à 67 % chez les Millennials (18-34 ans). En parallèle, 45 % des Français affirment qu'en France, tout le monde devrait avoir accès à des soins médicaux, et ce, quelles que soient la nationalité et la situation financière. Comme précédemment, les Millennials sont les plus nombreux à défendre cette idée (56 %).

Un système qui doit être amélioré

Bien que plutôt favorable à l'Ame, plus d'un Français sur deux (51 %) est d'accord pour dire qu'il faut durcir les conditions d'accès à cette aide. On constate que les Millennials sont moins nombreux (38 %) que les 55 ans et plus (57 %) à approuver cette idée.

En outre, 54 % des Français sont d'accord avec un amendement voté à l'Assemblée nationale le 7 novembre 2019, qui impose désormais 3 mois d'attente aux demandeurs d'asile qui souhaitent bénéficier de l'Ame.

Un dispositif qui divise

Les Français restent très partagés sur certains points : en effet, certains pensent qu'il faut améliorer les prestations de l'Ame pour ses bénéficiaires, d'autres non. Si 35% se disent « ni d'accord, ni pas d'accord », 33 % se disent « d'accord » et 32 % « pas d'accord ».

Autre point de désaccord : le bilan sur le montant des dépenses qui s'élève à 934 millions d'euros en 2019, soit 0,5 % de l'ensemble des dépenses de l'assurance maladie. Si 39 % des Français jugent que c'est « excessif », 38 % pensent que c'est « raisonnable » et seuls 13 % que c'est « insuffisant ».

Qu'en est-il des médecins face à l'Ame ?

Jacques Toubon, défenseur des Droits, en charge de la défense des droits des usagers des services publics, a publié en mai 2019 un rapport sur les droits des demandeurs de l'Ame. Il déplore « des refus de soins » illégaux, souvent justifiés « par le surcoût administratif voire financier » pour les médecins. Face à ce constat alarmant, près d'un Français sur deux déclare ne pas comprendre la position des médecins (47 % vs. 41 % qui affirment le contraire). On constate que parmi les personnes qui comprennent la position des médecins, les hommes sont plus nombreux (48 % contre 34 % de femmes).

Fiche technique

Etude Omnibus réalisée du 11 au 12 décembre 2019 auprès de 1 013 personnes représentatives de la population nationale âgée de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas.